

UNE AUTRE POLITIQUE...

Depuis des années, le ministère de la Justice est coincé entre les politiques pénales plus répressives et une rigueur budgétaire qui ont attaqué profondément notre institution. Les méthodes ont été plus ou moins agressives mais le résultat est toujours le même : faire plus avec moins de moyens et avec une pression au résultat. La politique du chiffre a remplacé toute velléité de bien faire et toute ambition sérieuse de nos administrations.

Pour arrêter ces réformes, notre intervention est indispensable ! Sans relâche, la CGT cherchera à unir autour de revendications offensives pour la défense du service public, du statut, des rémunérations et des conditions de travail. Elle défendra les agents contre les sanctions et la répression, à l'heure où le ministère durcit le ton.

Les élus de la CGT s'engagent, dans les instances, à se faire les porte-voix de la résistance des agents contre l'austérité, et à porter leurs exigences pour la défense de nos acquis et pour obtenir des moyens pour nos missions. Non par conviction que le « dialogue social » – sur lequel le ministère s'assoit – permettra de les satisfaire, mais pour aider à la poursuite de nos actions et pour faire face aux diverses attaques qui s'annoncent...

En votant pour la CGT, vous montrerez votre détermination à obtenir l'arrêt des réformes néfastes. Vous renforcerez également un syndicat de transformation sociale qui résiste, agit, propose !

VOTER CGT, C'EST VOTER POUR :

- ✓ La création d'emplois statutaires à la hauteur des besoins du terrain ;
- ✓ De réelles avancées statutaires pour tous les personnels ;
- ✓ L'abrogation du statut spécial pour les personnels pénitentiaires et l'obtention du droit de grève ;
- ✓ La titularisation des agents non titulaires ;
- ✓ L'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers ;
- ✓ La réelle revalorisation de nos salaires et de nos carrières ;
- ✓ Le respect et la valorisation des missions des personnels ;
- ✓ L'abandon des politiques de restructuration à la hache et l'ouverture de négociations sur l'adaptation de la justice aux besoins de la société ;
- ✓ Combattre la politique du « tout carcéral » qui mène à l'impasse et défendre une politique pénale réaliste et concrète qui privilégie l'éducation et l'insertion.

LES CANDIDATS DE LA CGT AU CTM

1	Christopher DORANGEVILLE	MA Valenciennes
2	Martine MOTARD	SAR Paris
3	Morgan LABEY	SPIP 35
4	Aurore TREPP	UEHDR Mercadier
5	Samuel GAUTHIER	CP Nantes
6	Michel DEMOULE	CPH Roubaix
7	Floriane BARTHEZ	SG/SADJAV
8	Jean-Damien DEL PAPA	CA Besançon
9	Gwenaël GRANGER	DIR PJJ Sud / DME
10	Nicolas PEYRIN	CP Mont-de-Marsan
11	Cyril PAPON	TGI Bobigny
12	Philippe CHESNEAU	SPIP 44
13	Henri-Ferréol BILLY	SAR Versailles
14	Sarah SILVA -DESCAS	SPIP 94
15	Sophie BENHAIM	UEMO Montreuil
16	Christophe BRENNER	CD Oërmingen
17	Dominique DUTEMPS	TGI Versailles CDAD
18	Marine CROS	CP Aix – Luynes
19	Sophie VOYER	SPIP 44 – MA Nantes
20	Yves DUBRUL	SG/DIR Rennes/DIT
21	Brigitte VELIA	CP Saint-Denis Réunion
22	Jean-Michel JOLY	TI Amiens
23	Flore DIONISIO	SPIP 54
24	Aurélien POSADSKI	UEMO Montreuil
25	Lyriane ANTOINE – BALDELLON	CP Marseille
26	Corinne PUBLICOL-LAMBLA	SAR Colmar
27	Sabine GARROT	SPIP 57
28	François LAVERNHE	CEF Les Cèdres
29	Ingrid BOYER	CP Sud Francilien
30	Danielle ROUBAUD	TGI Marseille

LE 6 DÉCEMBRE 2018
PAR LA LUTTE ET PAR LE VOTE
AVEC LA CGT
CHANGEONS LA DONNE

vu, les candidats /// photos : ©CGTPJJ

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

le 6 décembre 2018

la
cgt



#jevotecgt
le 6 décembre

Scrutin n°300
CTM

COMITÉ TECHNIQUE
MINISTÉRIEL
DE LA JUSTICE



La CGT a choisi de faire de cette instance un lieu où sont portés à la fois les grands enjeux politiques de nos administrations mais aussi l'endroit où nous faisons remonter les réalités de terrain et le quotidien des agents face à une administration toujours plus isolée de sa base et obnubilée par les chiffres. La CGT représente et défend ainsi tous les agents à tous les niveaux du Ministère.

Le comité technique ministériel (CTM):

Le comité technique ministériel constitue la plus haute instance institutionnelle de dialogue social et de représentation des personnels au sein du Ministère.

Il doit donner son avis notamment sur les questions et projets relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services: missions, méthodes de travail, règles statutaires, déroulement de carrière, primes, formation, égalité professionnelle et lutte contre les discriminations, insertion professionnelle des personnes en situation de handicap...

L'ensemble des personnels des filières des trois directions (administration pénitentiaire, services judiciaires et protection judiciaire de la jeunesse) et de l'administration centrale y sont représentés.

Les 15 sièges des représentants des personnels sont attribués aux organisations syndicales en fonction de leur représentativité. C'est l'élection au comité technique ministériel qui détermine la représentativité des organisations syndicales et leur permet notamment de participer à des négociations pour aboutir à des accords.

Les élections au comité technique ministériel jouent donc un rôle déterminant!

LE CTM

Comité technique ministériel de la Justice

La CGT entend construire un syndicalisme capable de mettre en mouvement le plus grand nombre, pour imposer d'autres choix.

Agir ensemble, dans le souci de l'unité, pour des revendications largement partagées, élaborées démocratiquement, c'est pour nous la voix syndicale vers des avancées sociales à la hauteur de vos attentes.

En renforçant le poids de la CGT au niveau ministériel, vous lui donnerez encore plus de moyens pour faire entendre vos revendications, vous défendre et défendre les valeurs du Service Public.

En soutenant la CGT, vous soutenez entre autres la première organisation syndicale de France (privé et public amalgamés), une organisation syndicale à l'offensive pour contrer la politique ultralibérale et anti-fonctionnaire voulue par le gouvernement.

La CGT présente au comité technique ministériel une liste dans laquelle se reconnaissent toutes les filières de toutes les directions du ministère.

C'est parce que nous refusons les corporatismes que nous sommes aujourd'hui capables de représenter tous les agents titulaires ou non titulaires des services judiciaires, de la PJJ, de l'administration pénitentiaire et de l'administration centrale.

C'est parce que nous faisons le choix du « tous ensemble » plutôt que du corporatisme que nous construisons le rapport de force de manière efficace et solidaire.

Pour nous, siéger au Comité Technique Ministériel, c'est porter la parole de tous les personnels, se faire le relais de leur combat, de leurs revendications pour défendre et acquérir de nouveaux droits!

Avec les élus CGT, le ministère aura des interlocuteurs combattifs portant des revendications offensives sur tous les aspects de votre vie au travail.

Plus le poids de la CGT au ministère de la Justice sera renforcé, et moins ce dernier pourra négocier avec les syndicats d'accompagnement ses réformes au rabais et la casse du service public!

**AVEC LA CGT,
LE MINISTÈRE
AURA DES
INTERLOCUTEURS
COMBATIFS
PORTANT VOS
REVENDEICATIONS !**

La CGT, c'est une confédération de syndicats qui regroupent 800 000 salariés, c'est une structure solide à même d'intervenir sur toutes les composantes du travail, et en tout lieu du pouvoir. Nous savons nous appuyer sur cette solidité, sur son réseau, et sur la formation dispensée aux élus.

Les élus CGT de proximité sont présents sur tous les territoires, au plus près des terrains et des réalités de travail. Ils sont les relais légitimes pour confronter l'administration aux réalités et difficultés du terrain. Fort de notre implantation et de nos convictions, la CGT revendique ses valeurs, de justice sociale et de solidarité.

Cette représentativité est votre atout majeur et c'est pourquoi le vote CGT doit être celui de chacun-e, c'est-à-dire celui de tou-te-s !

7 BONNES RAISONS DE VOTER POUR LA CGT !



La CGT est un syndicat de lutte qui ne négocie pas le recul social mais revendique des avancées pour tous les agents !

• La CGT est historiquement le 1er syndicat de travailleurs, celui qui a conquis la plupart des droits fondamentaux de notre société : la sécurité sociale, les retraites, le statut des fonctionnaires...

• La CGT est un syndicat largement implanté dans la plupart des entreprises, administrations et services publics. Il s'agit de la première organisation syndicale française.

Au sein du ministère de la Justice, la CGT est implantée dans l'ensemble des directions du ministère (administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse, services judiciaires et administration centrale);

• La CGT est animée par un collectif de représentants locaux, régionaux et nationaux élus démocratiquement;

• La CGT est un syndicat ouvertement multi-catégoriel, qui s'adresse à tous les agents, quel que soit leur corps et leur grade. Il refuse la logique des organisations corporatistes qui divisent les agents et font le jeu de l'administration;

• La CGT recherche l'unité avec les autres organisations syndicales, mettant en avant ce qui rassemble et non ce qui divise, dans l'intérêt des agents;

• La CGT ne limite pas son action aux déclarations dans les salons feutrés ministériels mais mobilise, anime, informe, rend compte et défend les agents sur le terrain;

• La CGT défend le rôle de l'État et de la fonction publique comme garants de l'égalité et de la justice sociale.



La CGT au comité technique ministériel :

- ✓ Porte la voix des personnels et des luttes;
- ✓ Informe les personnels des réformes en cours;
- ✓ Exprime les revendications CGT;
- ✓ Rejette les textes qui vont à l'encontre des intérêts des personnels et des concitoyens;
- ✓ Travaille, quand c'est possible, à améliorer les textes ministériels en proposant des amendements garants des conditions de travail des personnels, de leurs statuts et de la qualité du service public de la Justice.

LA CGT : UNE ORGANISATION SYNDICALE ANCRÉE DANS LA LUTTE !

Ces dernières années, la CGT a été de tous les combats, de toutes les grèves.

Elle s'est notamment opposée à différentes réformes réductrices pour les personnels dans l'ensemble des filières de ce ministère.

Elle n'a eu de cesse de dénoncer les différentes pressions hiérarchiques subies par le personnel pendant l'exercice de leur mission de service public.

Elle soutient et porte avec ferveur les légitimes revendications des professionnels de terrain. Elle ne lâche rien pour améliorer la rémunération des agents de tous corps et tous grades.

Elle s'est battue, avec force, contre la mise en place du RIFSEEP. La CGT s'est aussi positionnée contre le parcours professionnel carrière rémunération (PPCR).

Le montant des hausses proposées était trop insuffisant pour qu'elles constituent une véritable étape dans le rattrapage indispensable que nous revendiquons, en particulier pour les plus bas salaires.

La CGT réaffirme la priorité absolue qui doit être donnée à l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, augmentation sans laquelle toute réforme des carrières et des parcours professionnels est vouée à l'échec, car le décrochage avec l'inflation future annulerait les revalorisations de la grille indiciaire.

Elle combat au quotidien les nouvelles méthodes de management et la politique « du chiffre » qui cassent nos collectifs de travail. Elle intervient contre les discriminations et pour l'égalité et assure la défense individuelle et collective des agents.

POUR VOTER CGT,
VOUS DEVREZ VOTER
POUR LA LISTE SOUTENUE
PAR LE SIGLE:
LA CGT



LE 6 DÉCEMBRE 2018
PAR LA LUTTE ET PAR LE VOTE
AVEC LA CGT
CHANGEONS LA DONNE